

Communiqué de presse



Paris, le 1^{er} octobre 2013

Alexandra BONHOMME est nommée directrice juridique de la Commission de régulation de l'énergie.

Alexandra BONHOMME, chef du département Accès aux réseaux et marchés de la direction juridique de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), est promue au poste de directrice juridique le 1^{er} octobre 2013.

Diplômée de l'Université de droit de Montpellier en droit des affaires et titulaire d'un master en management et développement international, Alexandra BONHOMME a débuté sa carrière en 2003 au sein de la Direction juridique de la branche commerce du Groupe EDF. Responsable juridique de la société Direct Energie à compter de juillet 2004, elle a rejoint la CRE en février 2008 en qualité de chef du département Accès aux réseaux et marchés de la direction juridique.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contact presse :
Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 - anne.monteil@cre.fr

